

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 8

DELIBERATION N° 48- 2016

Séance du mardi 27 septembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi 27 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 septembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

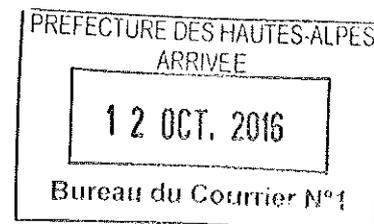
**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Danielle BLANC

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Danielle BLANC

**Objet :** Vente de terrain en zone d'activités



Le Maire informe l'assemblée présente d'une demande écrite de l'Entreprise FIGARELLA pour l'achat d'un terrain en zone d'activités.

La superficie totale du terrain est de 6 929 m2 pour un prix de vente de 185 000 €, les frais liés à cette acquisition incombant à l'acquéreur.

Le paiement de cette somme sera effectué à la signature de l'acte définitif établi par l'Office Notarial de Tallard, Me MAROCCO.

L'acheteur, la SCI FIGARELLA et Fils, en cours de constitution, s'engage à construire dans les 3 ans à partir de la signature de l'acte définitif ; à défaut de construction dans ce délai imparti, la commune pourra racheter le bien dans les conditions initiales de l'acquéreur.

Le siège de la SARL FIGARELLA sera transféré sur la commune de Lardier et Valença.

La clause suspensive est l'obtention du permis de construire.

La date limite fixée pour la signature définitive de la vente du terrain est le 15 mars 2017.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **L'autorise** à signer tous les documents s'afférant à cette transaction.

Fait et délibéré, le 27 septembre 2016

Le Maire  
Rémi COSTORIER

The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring of the stamp contains the text "MAIRIE DE LARDIER ET VALENTIN (Hautes-Alpes)". In the center of the stamp is a red emblem featuring a stylized tree or plant. A blue ink signature is written over the stamp, crossing it diagonally from the bottom left to the top right.